

ANNEXE III

RÈGLEMENT D'EXAMEN

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE CHAUSSURE			Scolaires (établissements publics et privés sous contrat)	Scolaires (établissements privés hors contrat)	
			Apprentis (CFA et sections d'apprentissage habilités)	Apprentis (CFA et sections d'apprentissage non habilités)	
			Formation professionnelle continue (établissements publics)	Formation professionnelle continue (établissements privés)	
			Enseignement à distance – candidats individuels		
ÉPREUVES	UNITÉS	COEF.	MODE	MODE	DURÉE

UNITÉS PROFESSIONNELLES

EP1 – Préparation du travail et technologie	UP1	6	CCF*	Ponctuel	5 à 8 h
EP2 – Réalisation d'un produit	UP2	11 ⁽¹⁾	CCF	Ponctuel	9 à 13 h ⁽²⁾

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

EG1 – Français et histoire-géographie	UG1	3	CCF	Ponctuel écrit et oral	2 h 15
EG2 – Mathématiques-sciences	UG2	2	CCF	Ponctuel écrit	2 h
EG3 – Éducation physique et sportive	UG3	1	CCF	Ponctuel	

* Contrôle en cours de formation.

(1) Dont coefficient 1 pour la vie sociale et professionnelle.

(2) Dont une heure pour la vie sociale et professionnelle.